

12/06

Deux décrets publiés
le jeudi 12 juin actent
la mise en œuvre de la réforme
du Complément du libre choix
du mode de garde (CMG-ED).

01/09

mise en application
des nouvelles modalités
de calcul du CMG et
extension jusqu'aux 12 ans
des enfants pour
les familles monoparentales

01/12

ouverture du CMG
à chaque parent ayant
fait le choix de la résidence
alternée pour leur enfant

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

>> Lancement de la communication nationale



Webinaire national

30/04

Le 29/04

Information générale

Chargés de Coopération

Flash Info partenaires

Un premier zoom sur la réforme du Complément de libre choix du Mode de Garde – Emploi Direct (CMG-ED) a été proposé dans le Flash Info Partenaires de juin ainsi que dans la newsletter Protection sociale de mai 2025. Cette première étape avait pour objectif de sensibiliser les partenaires aux évolutions prévues à partir de septembre 2025, en apportant un éclairage sur les finalités de la réforme et les grandes lignes du calendrier de mise en œuvre.

23/05 & 12/06

Information acteurs Petite Enfance

Présentation détaillée de la réforme, du mode de calcul du CMG, de ses impacts pour les familles, accompagnée de liens vers le caf.fr, urssaf.fr et la FAQ pour en savoir plus.

Relais Petite Enfance

Information, y compris juridique, lors d'un webinaire et de réunions dédiées.

13/06 & 17/06

Assistants Maternels & Mam

Information sur le mode de calcul et l'ouverture des droits via un emailing dédié.

Le 18/06

Le 23/07

Gestionnaires EAJE PSU

Information sur le mode de calcul et l'ouverture des droits via un emailing dédié.

Le 23/07

Boîte à outils partenaires

Mise à disposition des partenaires du calendrier des actions de communication de la Caf du Var et du kit de communication (dépliant et affiches).

RDV le 17/07

webinaire Partenaires

Acteurs Parentalité

Animateurs Parentalité

Le 23/07

Information générale

Chargés de Coopération

Partenaires financés

Présentation de la réforme, du mode de calcul du CMG, de ses impacts pour les familles, accompagnée de liens vers caf.fr, urssaf.fr et la FAQ pour en savoir plus.

Flash Info partenaires

Information à l'occasion de la mise en œuvre des deux premières mesures de la réforme :

- les nouvelles modalités de calcul du CMG,
- l'extension du dispositif jusqu'aux 12 ans de l'enfant pour les familles monoparentales..

Diffusion le 5/09

RDV le 28/08

webinaire Partenaires

Acteurs Accès aux droits

Acteurs Insertion

Flash Info partenaires

Information à l'occasion de la mise en œuvre de la dernière mesure de la réforme :

- ouverture du CMG à chaque parent ayant fait le choix de la résidence alternée pour leur enfant.

Début décembre